

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la cinquième (5<sup>e</sup>) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la quarante-neuvième (49<sup>e</sup>) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 12 mars 2019, à 18 h 30, à la salle André-Surprenant

Présents :	M. Michael Averill M <sup>me</sup> Mirelle Beaudet M <sup>me</sup> Martine Bertrand M. Denis Bertrand M <sup>me</sup> Julie Boisvert M <sup>me</sup> Line Boucher M. Paul Calce M <sup>me</sup> Nancy Desjardins M <sup>me</sup> Aurélie Galibois M <sup>me</sup> Anne-Marie Girard M. Marc-Antoine Lachance M. Erik Laperle	M <sup>me</sup> Mélanie Laroche M <sup>me</sup> Nadine Le Gal M <sup>me</sup> Josée Longchamp M <sup>me</sup> Julie Paquette M. Benoit Rochon M <sup>me</sup> Patricia Tremblay
Invités :	M. Alain Aubuchon, directeur M <sup>me</sup> Carole Bradley, directrice  M <sup>me</sup> Isabelle Côté, enseignante  M. Gilles Favreau, conseiller pédagogique TI M <sup>me</sup> Brenda Gareau, conseillère pédagogique M <sup>me</sup> Chantal Henri, directrice M. Stéphane Marcoux, directeur  M. Sylvain Paquin, enseignant  M. Jonathan Tremblay, enseignant  M. Patrick Verstraelen, directeur	Direction de la vie étudiante Direction des finances et de l'approvisionnement Vice-présidente de la commission des études Service des ressources didactiques  Service du développement pédagogique Direction des ressources humaines Direction des ressources matérielles Département d'intégration multimédia Département d'intégration multimédia Direction de la formation continue, services aux entreprises et international
Excusée :	M <sup>me</sup> Sophie Filiatrault	
Secrétaire :	M <sup>me</sup> Diane Bournival, coordonnatrice	Service des affaires corporatives

**05.01 Adoption de l'ordre du jour**

M. Paul Calce, après avoir constaté le quorum, souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres et aux invités. Il déclare l'assemblée ouverte à 18 h 30 et procède à la lecture de l'ordre du jour. Avant de recevoir une proposition pour l'adoption, M. Calce demande aux membres s'ils ont des modifications à proposer. Aucune demande n'est formulée.

<b>Ordre du jour</b>		Temps suggéré (minutes)
05.01	Adoption de l'ordre du jour	5
05.02	Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 30 janvier 2019	5
05.03	Suites au procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 30 janvier 2019	15
05.04	Examen du procès-verbal de la réunion du comité exécutif tenue le 21 décembre 2018	5
05.05	Rapport du président, de la directrice générale et de la directrice des études	20
05.06	Rapport de la commission des études du 20 février 2019	5
05.07	Résolution – Nouveau cahier de programme <i>Techniques d'intégration multimédia</i>	20
05.08	Résolution - Rapport d'évaluation du programme <i>Techniques d'éducation spécialisée</i>	20
05.09	Résolution – Politique institutionnelle des activités internationales	20
05.10	Résolution - Évaluation des risques de fraude et d'entreprise	20
05.11	Résolution – Modification du Règlement n° 17 relatif aux droits afférents aux services d'enseignement	15
05.12	Résolution - Modification du Règlement n° 3 relatif aux droits de toute autre nature	20
05.13	Informations et divers / <b>REPORTÉ</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier</li> <li>- Organisation d'une assemblée du conseil d'administration au Centre collégial de Mont-Tremblant</li> <li>- Mérite étudiant 2019</li> </ul>	10
05.14	Levée de la séance	
		180

M. Michael Averill, appuyé par M<sup>me</sup> Line Boucher, propose :

« d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 12 mars 2019, et ce, tel qu'il a été présenté. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

#### **05.02 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 30 janvier 2019**

---

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ce procès-verbal, M<sup>me</sup> Diane Bournival est dispensée de la lecture de celui-ci. M<sup>me</sup> Anne-Marie Girard relève, au point 04.14, qu'il faudrait lire « par la commission » et non « par le ». Au point 4.15, elle propose que le nom des membres composant le comité évaluation de la directrice générale (ou du directeur général) et de la directrice des études (ou du directeur des études) apparaisse dans la résolution.

M<sup>me</sup> Anne-Marie Girard, appuyée par M<sup>me</sup> Mirelle Beaudet, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 30 janvier 2019, et ce, avec les modifications proposées. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

#### **05.03 Suites au procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 30 janvier 2019**

---

En suivi du point 04.11 à propos de la nomination d'un membre au comité de sélection de la prochaine direction des finances et de l'approvisionnement, M<sup>me</sup> Le Gal mentionne que la période de candidature est ouverte depuis le 31 janvier dernier. La rencontre du comité pour la présélection des candidatures aura lieu le 14 mars 2019 en prévision des entrevues de sélection qui se dérouleront le 3 avril prochain. Relativement avec le point 04.15, le groupe de travail sur la gouvernance amorcera ses travaux, le 29 mars prochain. M. Marc-Antoine Lachance a accepté la nomination effectuée en son absence lors de la dernière assemblée.

---

#### **05.04 Examen du procès-verbal de la réunion du comité exécutif tenue le 21 décembre 2018**

---

Les membres ont pris connaissance de ce procès-verbal et n'ont pas de question à poser à propos de celui-ci.

---

#### **05.05 Rapport du président, de la directrice générale et de la directrice des études**

---

##### ➤ **Président**

M. Paul Calce informe les membres qu'il sera présent, les 15 et 16 mars 2019, au Forum des présidents de conseil d'administration, organisé par la Fédération des cégeps. Cet événement est un lieu d'échanges, où sont discutés, entre autres, les dossiers prioritaires de la Fédération.

➤ **Directrice générale**

M<sup>me</sup> Nadine Le Gal informe les membres des activités et événements auxquels elle ou le Collège a participé.

- Deuxième rencontre du comité chargé de la sécurité de l'information afin de poursuivre la rédaction de la Politique relative à la sécurité de l'information. Celle-ci devrait être présentée au conseil d'administration pour adoption en juin prochain. Beaucoup de liens pourront être faits avec le rapport sur la gestion des risques présenté ce soir par M<sup>me</sup> Carole Bradley.
- Rencontres préparatoires pour le 50<sup>e</sup> anniversaire du Collège à la suite desquelles la table de travail sera en mesure de proposer une programmation. Il est question notamment d'une collaboration dont les modalités restent encore à confirmer avec le théâtre Gilles-Vigneault.
- Rencontres avec le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur :
  - Lors d'une conférence organisée par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain le 15 février dernier et au cours de laquelle le ministre a souligné l'apport des cégeps ainsi que leur rôle incontournable dans le développement économique de la société et des régions.
  - Lors d'un échange initié par le comité directeur de la Fédération des cégeps le 9 mars dernier et au cours de lequel était présent également le chef de cabinet du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et du sous-ministre adjoint à l'enseignement supérieur. Parmi les sujets discutés, la résolution unanime des 48 collèges appuyant les principes du rapport portant sur la révision du modèle de financement FABES, le dossier relatif à la rémunération des stages et le dossier portant sur les eCampus (projet de structure pour la mise en commun de l'ensemble de l'offre de formation des collèges inspiré du modèle eCampus ontarien). M<sup>me</sup> Le Gal profite de ce point pour souligner que les négociations préalables au renouvellement des conventions collectives commenceront bientôt et que la formation du Comité patronal de négociation des collèges devrait se faire prochainement.
- Votes de grève tenus dans les trois campus :
  - Campus de Saint-Jérôme : M. Benoit Rochon annonce que la population étudiante a voté contre la grève touchant la rémunération des stages dans une proportion de 65 %. Elle a toutefois voté, dans une proportion similaire, pour une journée de grève pour la lutte contre les changements climatiques le 15 mars prochain. Aucun piquet de grève n'est prévu, mais des points de rencontre ont été déterminés afin d'organiser le transport vers une grande marche organisée à Montréal. Un référendum de deux jours a été tenu à la suite de l'assemblée générale du 6 mars, et 1 257 votes ont été comptabilisés.
  - Au Centre collégial de Mont-Laurier, la population étudiante a voté pour une grève de deux journées, l'une pour la lutte contre les changements climatiques, prévue le 15 mars 2019, et l'autre pour la rémunération des stages, prévue le 21 mars 2019. Une marche partira du Centre, où les participants des organismes de la région se sont donné rendez-vous.
  - Au Centre collégial de Mont-Tremblant (CCMT), les résultats sont très similaires à ceux de Mont-Laurier, où la journée de grève touchant la rémunération des stages a été fixée au 29 mars 2019.

M<sup>me</sup> Le Gal rappelle que la Direction de la vie étudiante et la direction de chaque centre collégial sont en lien avec les associations étudiantes pour s'entendre sur un protocole de grève. Des informations relatives au déroulement de ces journées seront diffusées au moment opportun. Les activités liées à l'enseignement seront maintenues selon l'horaire habituel.

Le MEES devrait bientôt divulguer sa position par rapport à la rémunération des stages. Plusieurs analyses sont effectuées, car il y a un enjeu de financement, entre autres, pour les stages effectués au sein du milieu de la santé et d'organismes communautaires.

- Consultations dans le cadre de la démarche de planification stratégique 2019-2024 avec les partenaires, le personnel et quelques étudiants des centres collégiaux de Mont-Laurier et de Mont-Tremblant. Ces rendez-vous ont eu lieu respectivement les 11 et 12 mars 2019 et visaient à bonifier les projets porteurs mis en évidence lors de l'événement rassembleur organisé à Saint-Jérôme le 17 janvier 2019. L'objectif de ces consultations était de tenir compte des besoins locaux pour les cinq prochaines années.
- Rencontre du comité exécutif mixte, qui regroupe la Fédération des cégeps et le MEES, à laquelle étaient présentes, entre autres, M<sup>me</sup> Sylvie Barcelo, sous-ministre, et M<sup>me</sup> Esther Blais, directrice générale des affaires collégiales afin de discuter de la réussite, des enjeux en santé mentale, des redditions de comptes et de la lourdeur administrative qui en découle. D'autres rencontres seront organisées avec la haute fonction publique, car elles sont nécessaires à l'avancement des dossiers.
- Demande de financement de l'Institut du véhicule innovant : le directeur régional du ministère de l'Économie et de l'Innovation a confirmé que le dossier cheminait très bien et qu'aucun élément négatif n'avait été soulevé relativement à la demande pour le financement de la nouvelle infrastructure.
- Gala Zénith 2019 de la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Jérôme : le Collège a déposé sa candidature dans les catégories « Innovation » et « Développement immobilier » pour la construction du pavillon K.

#### ➤ **Directrice des études**

M<sup>me</sup> Patricia Tremblay présente plusieurs activités ou rencontres ayant impliqué la Direction des études.

- Commission scolaire des Laurentides : poursuite des échanges pour déterminer l'offre de formation en restauration et en tourisme.
- Tempête hivernale : à la suite de la fermeture du Collège le 13 février dernier, les modifications requises ont été apportées au calendrier scolaire.
- Rencontre avec le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides qui a permis de discuter de statistiques, d'une éventuelle clinique de soins au Collège et des différents stages.
- Colloque de la réussite de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord : l'inclusion de la population étudiante avec des besoins particuliers a été discutée au travers d'ateliers et de conférences.

- Colloque sur la formation et l'évolution du marché du travail organisé par Collèges et instituts Canada : cette rencontre a suscité une réflexion quant aux approches novatrices qui permettront de mieux répondre aux changements (22 compétences du futur ont été discutées).
- Programme *Techniques de gestion hôtelière* offert au CCMT en collaboration avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) : un protocole avec l'identification des rôles et des responsabilités de chacun est négocié pour ce projet novateur. Il s'agit d'une première pour l'ITHQ de permettre que tout le programme soit offert au CCMT.
- Demandes au Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM) : selon les prévisions, les demandes d'admission demeurent stables. Comparativement à l'an dernier, il y a près de 50 demandes de moins à pareille date. Quelques programmes sont plus affectés, comme celui de *Technologie d'analyses biomédicales*, qui compte 53 demandes par rapport à 69 l'an passé. Une belle surprise pour le programme *Arts, lettres et communication - Théâtre* qui est passé de 8 demandes à 27. Dans les centres collégiaux, le nombre de demandes se maintient.

M<sup>me</sup> Tremblay dresse l'état des travaux entourant la révision du programme *Sciences de la nature*. Le devis du programme a été conçu en 1998 et des travaux de révision ont eu lieu entre 2013 et 2018. En février 2018, une consultation a été lancée dans le réseau collégial et à l'été 2018, la consultation a été suspendue au profit d'une nouvelle approche. Un comité d'experts a été formé et il devrait remettre son rapport au début du mois de septembre 2019. Ce programme a besoin d'être renouvelé, mais le caractère universel du programme devrait être assuré afin de permettre la fluidité du passage du collégial vers l'université, et ce, pour tous les diplômés de ce programme, sans égard au lieu de diplomation. Le dossier chemine et un suivi sera fait auprès des coordonnateurs lors de la prochaine rencontre des responsables de la coordination départementale et des programmes.

#### **05.06 Rapport de la commission des études du 20 février 2019**

---

M<sup>me</sup> Isabelle Côté présente le rapport de la commission des études. Elle mentionne que la commission aurait souhaité mettre en dépôt le projet modifié de Politique institutionnelle des activités internationales en attendant que le Guide d'application soit terminé.

M<sup>me</sup> Patricia Tremblay a proposé que la politique puisse être adoptée quand même. Un avis favorable a été donné avec des modifications soumises et avec la condition qu'une rencontre ouverte à tous pour poursuivre les discussions portant sur le guide soit organisée par la Direction des études. Un avis favorable à la levée du moratoire a été donné.

#### **05.07 Résolution – Nouveau cahier de programme *Techniques d'intégration multimédia***

---

M. Sylvain Paquin et M. Jonathan Tremblay présentent ce nouveau cahier programme en rappelant les grandes lignes du rapport d'évaluation qui avait lui aussi été présenté. Ils mentionnent que de nouvelles autorisations de programme ont été octroyées à plusieurs cégeps. Pour le Collège, le nombre de demandes au premier tour s'est maintenu. Le nouveau programme sera centré sur deux cibles : le web et le jeu vidéo. La nouvelle grille distinctive est présentée. Elle comprend des nouveautés, dont des cours de spécialisation aux travaux conjoints (programmation et artistique) qui permettront de reproduire ce qui se passe en entreprise.

CONSIDÉRANT qu'en 2017, le Collège a procédé à l'évaluation complète du programme *Techniques d'intégration multimédia*;

CONSIDÉRANT que le rapport d'évaluation, incluant un plan d'action, a été adopté par le conseil d'administration lors de son assemblée du 24 avril 2017;

CONSIDÉRANT que la démarche d'actualisation du programme, entreprise en mai 2017, s'est appuyée sur l'évaluation susmentionnée et qu'un réalignement des visées du programme a été prévu pour prendre en considération à la fois les besoins de l'industrie et les intérêts des étudiants ;

CONSIDÉRANT que le nouveau programme vise donc deux cibles principales, soit le web et le jeu vidéo et que, dans cette optique, la nouvelle grille de cours comporte une séquence de cinq cours de production web et une autre séquence de cinq cours de production de jeux vidéo;

CONSIDÉRANT que les autres cours du programme ont été repensés dans la perspective de leur contribution à l'atteinte des deux cibles principales et que la nouvelle grille de cours a été repensée de manière à permettre aux étudiants de choisir une voie de spécialisation en fonction de leurs champs d'intérêts et aptitudes;

CONSIDÉRANT que l'actualisation du programme repose sur les constats et recommandations émis lors de l'évaluation du programme ;

CONSIDÉRANT les buts généraux, les composantes, incluant celles de la version locale du programme ont été définies à l'intérieur du cahier de programme présenté;

CONSIDÉRANT que le comité programme a recommandé le programme actualisé, et ce, en date du 23 novembre 2018 ;

CONSIDÉRANT que la commission des études a émis un avis favorable, et ce, en date du 23 janvier 2019.

M. Benoit Rochon, appuyé par M. Marc-Antoine Lachance, propose :

« d'adopter le nouveau cahier du programme *Techniques d'intégration multimédia* tel qu'il a été présenté par la Direction des études pour une mise en œuvre dès la session d'automne 2019. »

### **C.A. 28 (2018-2019)**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **05.08 Résolution - Rapport d'évaluation du programme *Techniques d'éducation spécialisée***

---

M<sup>me</sup> Brenda Gareau mentionne que c'est la première fois qu'une évaluation a lieu conjointement dans deux campus. La grande similarité des grilles de cours de chacun des programmes a favorisé ce choix. Ce rapport est présenté sous un nouveau format, qui vise à faciliter le travail d'appropriation du rapport.

CONSIDÉRANT que le programme Techniques d'éducation spécialisée est offert aux campus de Saint-Jérôme et de Mont-Laurier ;

CONSIDÉRANT qu'un seul comité d'évaluation a été formé en raison de l'existence d'une grille de cours et d'enjeux communs aux deux campus et que les travaux de ce dernier se sont échelonnés du mois de janvier 2018 au mois d'octobre 2018 ;

CONSIDÉRANT qu'en 2018, le Collège a procédé à l'évaluation partielle du programme à partir de trois critères d'évaluation principaux : la pertinence du programme, la cohérence du programme et la fiabilité des méthodes d'évaluation des apprentissages ;

CONSIDÉRANT que la collecte de données a été réalisée auprès de plusieurs sources, dont les finissants, les diplômés, le personnel enseignant et les milieux de stage ;

CONSIDÉRANT que les résultats obtenus, présentés par campus et par critères d'évaluation démontrent, pour les deux campus, que :

- le programme tel que mis en œuvre est de qualité et répond aux besoins de formation des étudiants en offrant une bonne préparation au marché du travail ;
- dans l'ensemble, la grille de cours est conçue de façon logique et cohérente ;
- l'équipe d'enseignants a des pratiques transparentes, justes et équitables.

CONSIDÉRANT que certaines données et informations recueillies, spécifiques à chacun des campus, pourront être utilisées et servir de guide lors de l'actualisation du programme ;

CONSIDÉRANT que parmi les actions communes prévues au plan d'action figure l'actualisation de la grille de cours et des contenus associés à certains cours et qu'à cet effet, des travaux conjoints d'actualisation du programme ont commencé en janvier 2019 en vue d'une mise en œuvre de la version actualisée du programme à l'automne 2020 ;

CONSIDÉRANT que les travaux d'évaluation ont été réalisés conformément aux dispositions de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes ;

CONSIDÉRANT que les comités programme de Saint-Jérôme et de Mont-Laurier ont recommandé le rapport d'évaluation, incluant un plan d'action, et ce, en octobre 2018 ;

CONSIDÉRANT que la commission des études a émis un avis favorable, et ce, en date du 23 janvier 2019.

M. Erik Laperle, appuyé par M<sup>me</sup> Anne-Marie Girard, propose :

« d'adopter le rapport d'évaluation du programme *Techniques d'éducation spécialisée* tel qu'il a été présenté par la Direction des études. »

### **C.A. 29 (2018-2019)**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**05.09 Résolution – Politique institutionnelle des activités internationales**

---

M. Patrick Verstraelen expose le contexte préalable à la rédaction de la Politique institutionnelle des activités internationales. Une vaste consultation a permis de recenser les activités internationales et de préciser les grandes orientations du Collège.

CONSIDÉRANT que le Collège souhaite encadrer davantage ses différentes activités internationales ;

CONSIDÉRANT qu'il y a actuellement un moratoire sur les activités internationales ;

CONSIDÉRANT que la politique s'accompagne d'un guide d'application destiné aux responsables des activités internationales ;

CONSIDÉRANT que le Collège souhaite procéder à une évaluation de la politique, et ce, au terme de la première année d'application ;

CONSIDÉRANT que la commission des études a émis un avis favorable, et ce, en date du 20 février 2019 ;

CONSIDÉRANT la présentation qui est faite aux membres du conseil d'administration par M. Patrick Verstraelen, directeur de la formation continue, services aux entreprises et international.

M. Marc-Antoine Lachance, appuyé par M<sup>me</sup> Julie Boisvert, propose :

« d'adopter la Politique institutionnelle des activités internationales du Cégep de Saint-Jérôme telle qu'elle a été présentée par la Direction de la formation continue, service aux entreprises et international et de lever le moratoire actuellement en vigueur sur les différentes activités internationales. »

**C.A. 30 (2018-2019)**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**05.10 Résolution - Évaluation des risques de fraude et d'entreprise**

---

M<sup>me</sup> Carole Bradley rappelle qu'un mandat a été octroyé à la firme qui audite le Collège afin de procéder à l'évaluation des risques de fraude et d'entreprise et des impacts éventuels qu'ils auraient sur le Collège. Des membres expriment le désir que le rapport soit présenté également au conseil d'administration, minimalement de façon annuelle, mais qu'une fréquence plus rapprochée serait appréciée. M<sup>me</sup> Le Gal mentionne que le groupe de travail sur la gouvernance pourrait en discuter dans le cadre de ses travaux.

CONSIDÉRANT que la Direction des finances et de l'approvisionnement, accompagnée par la firme Amyot Gélinas, s.e. n. c. r. l., a procédé à une évaluation globale des risques de fraude et d'entreprise entre le mois de février et le mois de septembre 2018 ;

CONSIDÉRANT que cette évaluation a permis d'analyser, au sein du Collège, l'ensemble des risques existants, d'identifier les mécanismes de contrôle existants ou de mettre en place les contrôles requis, selon un plan d'action et un échéancier réaliste ;

CONSIDÉRANT que le *Rapport sur l'identification et l'évaluation des risques de fraude et d'entreprises* émis par Amyot Gélinas le 9 novembre 2018 expose la démarche effectuée, le diagnostic posé, le plan d'action élaboré et le suivi à apporter ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Amyot Gélinas, s.e. n. c. r. l. de nommer au Collège une personne responsable du suivi et de la mise en place du plan d'action.

M. Michael Averill, appuyé par M<sup>me</sup> Mélanie Laroche, propose :

« de nommer la Directrice des finances et de l'approvisionnement à titre de responsable du suivi et de la mise en place du plan d'action du Cégep de Saint-Jérôme relatif à l'évaluation des risques de fraude et d'entreprise tel qu'il a été présenté au *Rapport sur l'identification et l'évaluation des risques de fraude et d'entreprise*. »

### C.A. 31 (2018-2019)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **05.11 Résolution – Modification du Règlement n° 17 relatif aux droits afférents aux services d'enseignement**

---

M<sup>me</sup> Patricia Tremblay mentionne que l'exécutif syndical souhaite que les modifications proposées à ce règlement soient présentées pour avis à la commission des études. Toutefois, étant donné que le contenu n'a pas d'impact sur la pédagogie directement, les révisions ne sont plus présentées à la commission des études.

CONSIDÉRANT que le *Règlement n°17 régit les droits afférents aux services d'enseignement* et que ce règlement est conforme aux directives reçues du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) ;

CONSIDÉRANT l'obligation du Collège de revoir ce règlement à la suite à une modification apportée au Règlement sur le régime d'études collégiales touchant les étudiants à temps partiel inscrits à la formation continue ;

CONSIDÉRANT que les modifications apportées à certains tarifs de cours complémentaires (au choix) et d'éducation physique (au choix) découlent d'avis reçus des différents départements d'enseignement ;

CONSIDÉRANT que plusieurs tarifs demeurent non confirmés par nos partenaires au moment d'adopter la révision de ce règlement ;

CONSIDÉRANT que l'utilisation de fourchettes de prix permettra au Collège de facturer, le moment venu, le coût réel aux étudiants tout en s'assurant que des prix plafond soient imposés ;

CONSIDÉRANT qu'il est requis par la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, que le *Règlement n° 17 relatif aux droits afférents aux services d'enseignement* soit transmis au MEES à la suite à l'adoption des modifications proposées.

M. Michael Averill, appuyé par M. Marc-Antoine Lachance, propose :

« d'adopter les modifications proposées au *Règlement n° 17 relatif aux droits afférents aux services d'enseignement* du Cégep de Saint-Jérôme telle qu'elles ont été présentées par la Direction des études. »

### **C.A. 32 (2018-2019)**

M<sup>me</sup> Nancy Desjardins demande un vote à main levée et les résultats sont :

- 12 voix « Pour »
- 2 voix « Contre »
- 4 voix « Abstention »

La proposition est adoptée à la majorité.

#### **05.12 Résolution - Modification du *Règlement n° 3 relatif aux droits de toute autre nature***

---

M. Alain Aubuchon et M<sup>me</sup> Carole Bradley présentent les modifications proposées au *Règlement relatif aux droits de toute autre nature*. M. Aubuchon explique les détails des droits ainsi que les services offerts par la Direction de la vie étudiante.

Pendant la présentation, à 21 h 35, la secrétaire demande aux membres s'ils sont d'accord pour poursuivre la séance et finir la présentation de ce point. Tous les membres sont d'accord.

CONSIDÉRANT que la formule d'indexation de 2 % par année des droits de toute autre nature adoptée par le conseil d'administration en 2014 expire à la session hiver 2019 et qu'il avait été prévu qu'une réévaluation des droits ait lieu au cours de l'année 2018-2019 ;

CONSIDÉRANT que les réserves du Collège sont sur le point d'être insuffisantes ;

CONSIDÉRANT l'impact de la diminution des périodes/étudiants/semaine (PES) sur le budget du Collège ;

CONSIDÉRANT que les frais annuels payés par notre population étudiante sont de 51 \$ inférieurs aux frais moyens payés les étudiants des 14 institutions du réseau collégial ayant une taille similaire au Collège ;

CONSIDÉRANT les discussions qui ont eu lieu avec les représentants des étudiants ;

CONSIDÉRANT l'importance de maintenir l'offre de services et des activités liées à la vie étudiante qui font la signature du Collège.

M<sup>me</sup> Anne-Marie Girard, appuyée par M<sup>me</sup> Nancy Desjardins, propose :

« d'adopter les modifications proposées au *Règlement n° 3 relatif aux droits de toute autre nature* du Cégep de Saint-Jérôme telle qu'elles ont été présentées par la Direction de la vie étudiante et la Direction des finances et de l'approvisionnement. »

### **C.A. 33 (2018-2019)**

M<sup>me</sup> Mirelle Beudet demande le vote à main levée et les résultats sont :

- 12 voix « Pour »
- 2 voix « Contre »
- 4 voix « Abstention »

La proposition est adoptée à la majorité.

#### **05.13 Informations et divers / REPORTÉ**

---

- **Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier** : ce point est reporté.
- **Organisation d'une assemblée du conseil d'administration au Centre collégial de Mont-Tremblant** : ce point est reporté.
- **Mérite étudiant 2019** : ce point est reporté.

#### **05.14 Levée de la séance**

---

Tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités, M<sup>me</sup> Josée Longchamp, appuyée par M<sup>me</sup> Mirelle Beudet, propose :

« la levée de la séance. »

La proposition est adoptée à l'unanimité et la séance se termine à 21 h 53.

Paul Calce  
Président

Diane Bournival  
Coordonnatrice du Service des affaires  
corporatives